



Schweizerischer Pensionskassenverband
Association suisse des Institutions de prévoyance
Associazione svizzera delle Istituzioni di previdenza
Seefeldstrasse 45
8008 Zürich

Téléphone 043 243 74 15/16

Fax 043 243 74 17

E-Mail info@asip.ch

Website www.asip.ch

Communiqué de presse

22 août 2005

ASIP Comparaison de performance

Réjouissante performance semestrielle des caisses de pension suisses de +6,2%

Marché actions en hausse, mais rendement des obligations de la Confédération toujours inférieur au taux minimal LPP.

Depuis 5 ans, sur mandat de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP), le consultant Watson Wyatt réalise une comparaison de performance pour les caisses de pension. Au 1^{er} semestre 2005, le portefeuille total des caisses de pension participantes a réalisé une performance réjouissante de +6,2%. En raison de la situation financière encore précaire de nombreuses caisses de pension, l'euphorie n'est pas encore de mise. De plus, il convient de rappeler que le rendement des obligations à 10 ans de la Confédération reste inférieur au taux minimal LPP de 2,5%.

Des cours en forte hausse sur les marchés des actions, un gain faible mais positif sur les marchés obligataires et des profits sur le marché des changes, notamment avec le dollar américain ont contribué à une des meilleures performances semestrielles depuis le lancement de la comparaison de performance en 2000.

La comparaison de performance qui contient les résultats de 71 caisses de pension et une fortune totale de CHF 143 milliards répartis en 600 mandats de gestion est la plus grande comparaison indépendante de Suisse.

Actions: +11.9%, faible dispersion des résultats et performance proche de l'indice

La performance des actions suisses et étrangères est similaire ce semestre et s'établit à +11.9%. Les caisses de pension remportent un certain succès dans ces classes d'actifs grâce à un faible écart, en moyenne, par rapport aux benchmarks. La différence de performances entre les meilleurs et moins bons résultats n'est que de +2.5% pour les actions suisses. Pour les actions étrangères, la différence entre les meilleurs et moins bons résultats est de 6.1%. L'allocation choisie entre les trois grands blocs économiques et les effets de change sont ici une source de performance supplémentaire.

Obligations: 2.8% (Obli CHF) et 7.8% (Obli étrangères)

Malgré une performance positive, les obligations présentent un visage double. Moins d'un quart des caisses ont atteint le benchmark (SBI) dans la gestion des obligations suisses. Avec une différence de 2.8% entre les meilleurs et les moins bons résultats, la dispersion est relativement importante. De nombreux institutionnels ont réduit la durée de leur portefeuille dans l'hypothèse d'une hausse des taux. Cette stratégie n'a jusqu'à présent pas porté ses fruits. Par contre, les obligations étrangères ont réalisé une très bonne performance de 7.8%, en partie grâce au dollar américain. L'allocation entre les différents marchés de la dette varie fortement entre les participants et explique la dispersion de 6.6% entre les meilleures et les moins bonnes caisses.

Allocation d'actifs: Plus grande diversification

Il est réjouissant de constater que la diversification des portefeuilles s'accroît. L'allocation dans les titres étrangers s'est accrue aux dépens des titres suisses tant pour les obligations que pour les actions. En moyenne, 27.7% des actifs sont investis en obligations suisses et 15.1% en obligations étrangères. Pour les actions, 15.1% du portefeuille est investi en titres suisses et 23.8% en actions étrangères. Quant aux autres classes d'actifs, les hedge funds représentent près de 3%.

Lutte pour un financement équilibré, Réserves encore insuffisantes

La performance positive de ce semestre ne doit toutefois pas être surestimée. D'une part, on ne doit pas attendre de miracle de la part des marchés financiers. D'autre part, une correction des marchés des actions ne peut être exclue.

Un grand nombre d'institutions de prévoyance lutte encore pour un financement plus équilibré. En outre, de nombreuses caisses de pension ne disposent toujours pas des réserves pour fluctuation de valeurs suffisantes. Il est donc crucial que les variables clé de la prévoyance professionnelles (par ex. taux minimal) soient fixées selon des critères objectifs et non politiques.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à

ASIP – Association Suisse des Institutions de Prévoyance, Hanspeter Konrad, Directeur, Seefeldstrasse 45, 8008 Zürich, tél 043 243 74 15 ou

Watson Wyatt AG (questions techniques), Madame Doris Stuker, Seefeldstrasse 214, Postfach, 8034 Zürich, tél 043 488 44 11.

Zurich, 22 août 2005